Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 64 (1938)

Heft: 27

Artikel: La participation des architectes romands à l'Exposition nationale suisse de Zurich 1939

Autor: Vouga, J.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-49260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

64e année — 31 décembre 1938 — N° 27

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny ; J. Dubuis, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE : *La participation des architectes romands à l'Exposition nationale suisse de Zurich, 1939*, par J.-P. Vouga, architecte. — *Le mouvement de l'eau dans les massifs pulvérulents* (suite et fin), par le Dr H. Favre, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich. — *L'émetteur national suisse à ondes courtes.* — Nécrologie : *Charles de Haller.* — Service de placement. — Documentation.

La participation des architectes romands à l'Exposition nationale suisse de Zurich, 1939

par J.-P. VOUGA, architecte.

L'Exposition nationale a fait appel, pour la construction des divers pavillons et halles, à 28 architectes.

Parmi ceux-ci se trouvent 1 Tessinois et 5 Romands : MM. *Ad. Guyonnet* et *A. Hœchel*, à Genève et MM. *Ch. Thévenaz*, *P. Lavenex* et *J.-P. Vouga*, à Lausanne.

Les travaux de ces derniers sont tous suffisamment avancés pour qu'il soit devenu actuel d'en parler.

Il va sans dire qu'il était contraire au programme « thématique » de l'Exposition de grouper en un « village romand » les constructions plus spécialement romandes. Ces bâtiments sont répartis sur toute la surface de l'Exposition et, s'ils s'en distinguent, c'est autant par leur destination elle-même que par leur caractère.

M. *Ad. Guyonnet* a été chargé de construire le pavillon de l'*horlogerie*, M. *Hœchel* est l'auteur de la halle qui groupe les industries du *papier et de l'imprimerie*, de la *cartographie*, de la *photo* et du *cinéma*. M. *Thévenaz* a établi les plans du *théâtre* de l'Exposition, tandis que M. *Lavenex* et moi-même avons la tâche agréable d'illustrer les vignobles romands représentés à Zurich par quatre « *pintes* ».

Seules ces dernières, qui ont été rattachées à la section « Agriculture » sont sur la rive droite du lac. Les trois autres bâtiments sont sur la rive gauche. Il faut dire d'emblée que cette répartition du travail, proposée par M. *Hofmann*, architecte en chef de l'*E. N.* a rallié tous les suffrages.

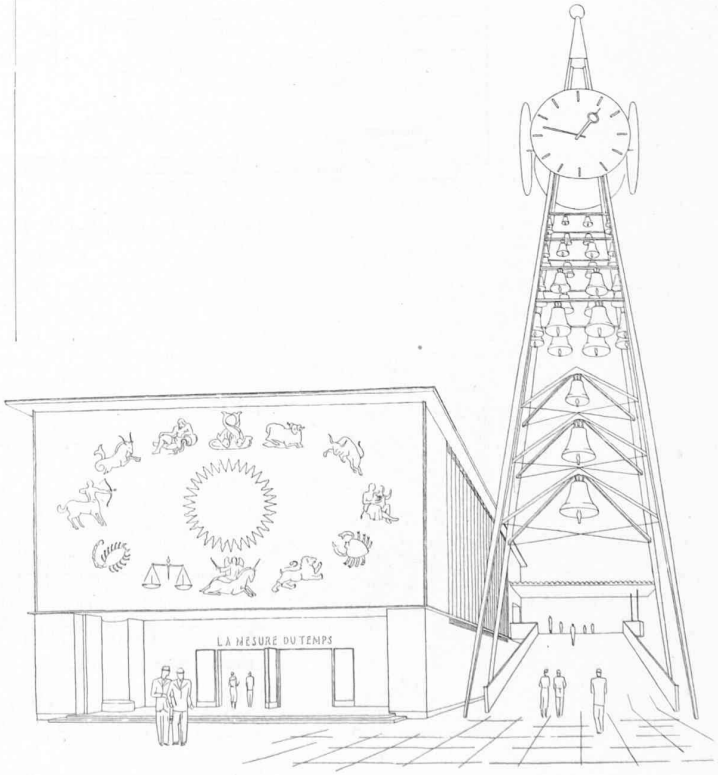

Fig. 1.
Le pavillon de l'horlogerie. — *Ad. Guyonnet*, architecte, à Genève.

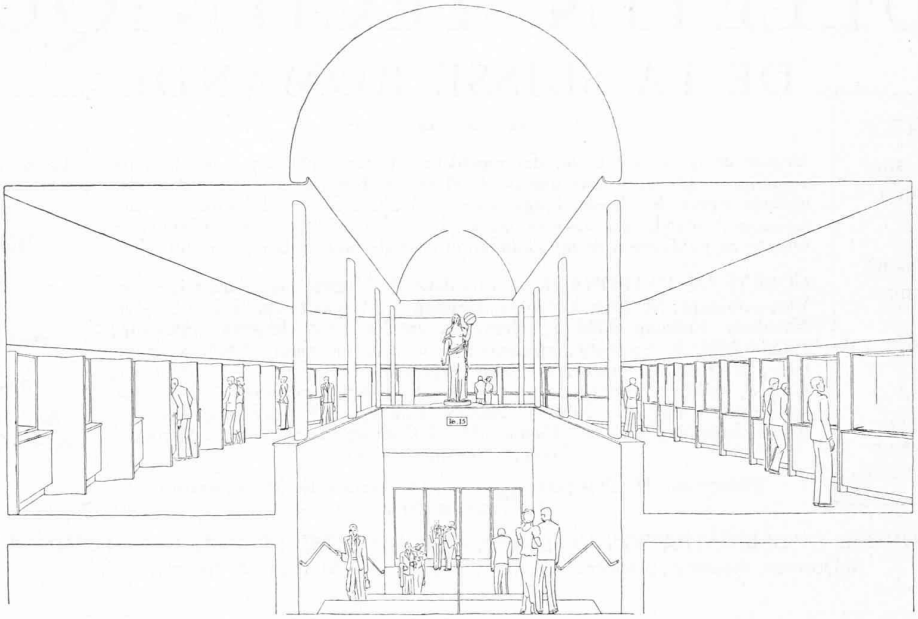

Fig. 2. — L'intérieur du pavillon de l'horlogerie.

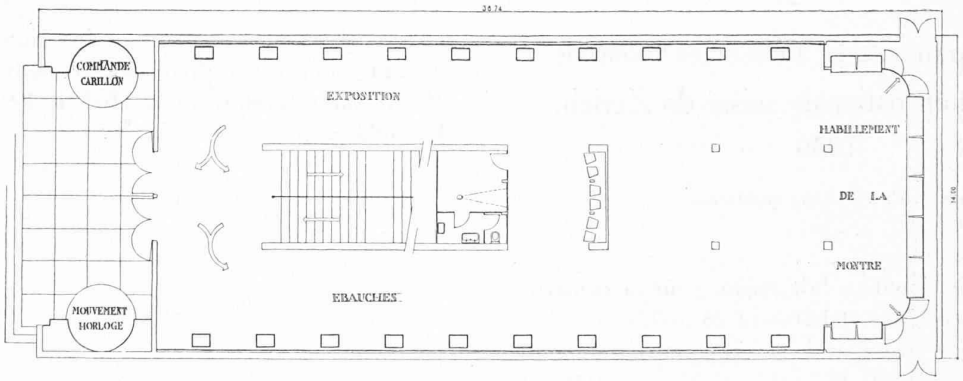

Fig. 3. — Le pavillon de l'horlogerie. Rez-de-chaussée.
Echelle 1 : 300.

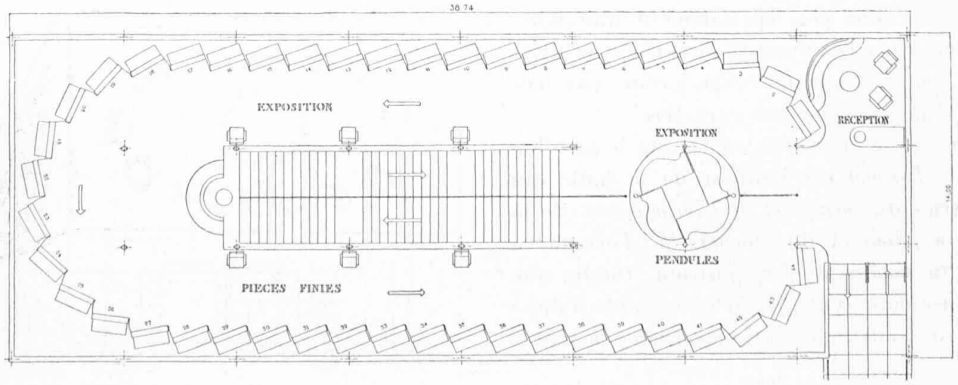

Fig. 4. — Le pavillon de l'horlogerie. — Etage.
Echelle 1 : 300.

Le pavillon de l'Horlogerie, rattaché à la section « Habillement » est situé dans le fond de la Place des fêtes de l'Exposition, face au lac. Il est longé par la rampe d'accès à la « rue surélevée » dont nous vous avons déjà entretenu (cf. « *B. T.* » N° du 28 août 1937, page 225). Sa façade d'entrée, de ce fait, est orientée, non pas à l'ouest, vers la place et le lac, mais au sud, vers une des principales entrées de l'Exposition. Tel un beffroi, une haute « Tour des cloches » flanque le bâtiment, marquant le départ de la rampe. Le carillon et les gigantesques horloges de la tour sont, par leur fantaisie, le complément indispensable aux lignes classiques du bâtiment.

Sur la façade, les signes du Zodiaque font la ronde. Dans l'entrée la mise en évidence du mouvement de la grande horloge et de la commande du carillon, constitue une attraction de premier plan.

L'intérieur abrite, au rez-de-chaussée, une exposition de la technique de la montre (ébauches, habillement). Par un large escalier on accède au premier étage réservé aux œuvres achevées. Quarante-quatre vitrines se suivent tout autour des murs extérieurs : une place spéciale est réservée aux pendules.

La sortie se fait, au niveau du premier étage, directement sur la rue surélevée.

Le théâtre et ses gradins.
En avant du théâtre :
la halle des arts graphiques.

↓

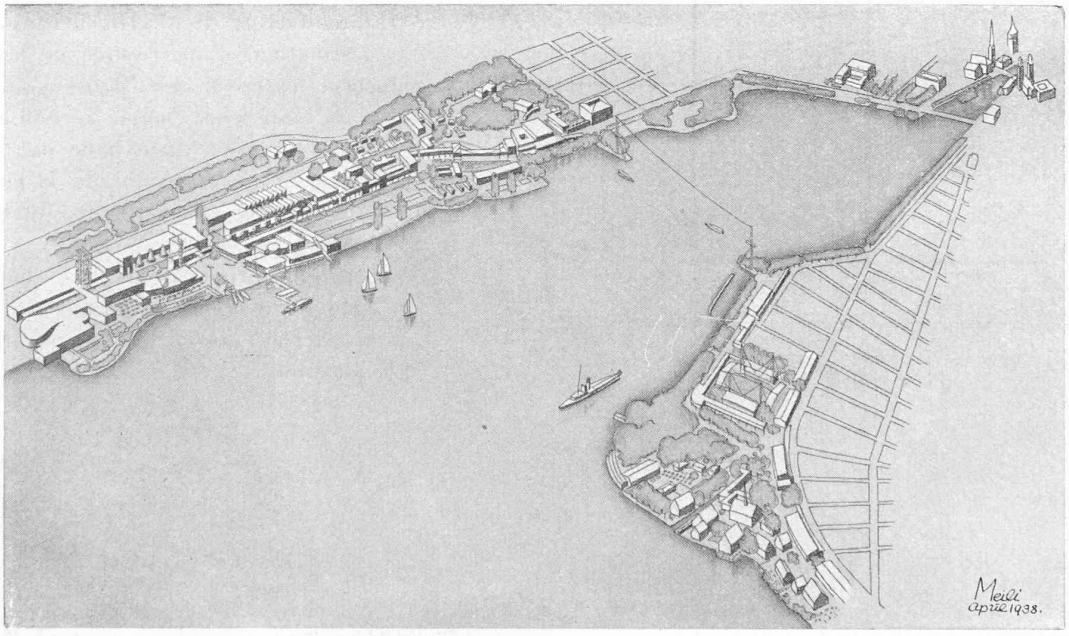

↑ La place de fêtes avec, dans le fond, le pavillon de l'horlogerie.

↑ Le centre des restaurants régionaux

Fig. 5. — Perspective à vol d'oiseau de l'ensemble de l'Exposition.

Dessin de M. *A. Meili*, architecte, directeur de l'Exposition nationale suisse, Zurich 1939.

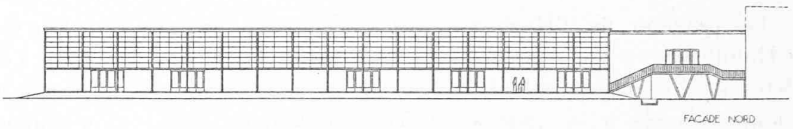

Fig. 6. — La halle des arts graphiques. Façade nord.
M. *A. Hœchel*, architecte, Genève.
Echelle 1 : 800.

Il faut parcourir dans toute sa longueur cette dernière pour arriver à la Halle qui groupe les expositions du papier et de ses applications.

Voici, tout d'abord, le papier et sa fabrication, avec une démonstration de fabrication de papier à la cuve. Puis, le papier travaillé et les cartonnages, avec un atelier en activité.

Dans un deuxième groupe, consacré à l'imprimerie et à la reliure, on pourra voir, à côté d'une exposition d'œuvres diverses achevées, une véritable imprimerie où 40 ouvriers seront à l'œuvre.

La troisième section (cartographie) sera une illustration complète de la confection d'une carte, depuis les mensurations initiales jusqu'à la machine « offset » qui en fera l'impression sous les yeux des visiteurs, en passant par les ateliers de dessinateurs et de graveurs. Le « Service topographique fédéral » et le « Cadastre fédéral » participeront activement à cette exposition.

Voici maintenant la quatrième section, le cinéma, où, dans une salle obscure, quatre appareils de petit format opéreront côte à côte, cependant que la face opposée aux écrans montrera, par une succession de tableaux lumineux, la place qu'occupe, en Suisse, l'activité du cinéma.

Enfin la photo occupera un petit bâtiment de deux étages dont le rez-de-chaussée sera entièrement utilisé par un laboratoire visible du public, tandis que le premier étage groupera une exposition de photos et d'appareils.

L'architecture de M. Hœchel a su se plier à sa destination, d'une complexité peu ordinaire. L'aspect extérieur est d'une grande sobriété mais, à l'intérieur, chaque section retrouve un caractère propre : vaste halle de l'imprimerie, cour, en forme d'atrium, de la cartographie ; architecture plus intime, enfin, du bâtiment de la photo.

La façade principale de cette halle des Arts graphiques est orientée, non pas vers le lac, mais au nord, sur l'avenue qui mène au théâtre de l'Exposition.

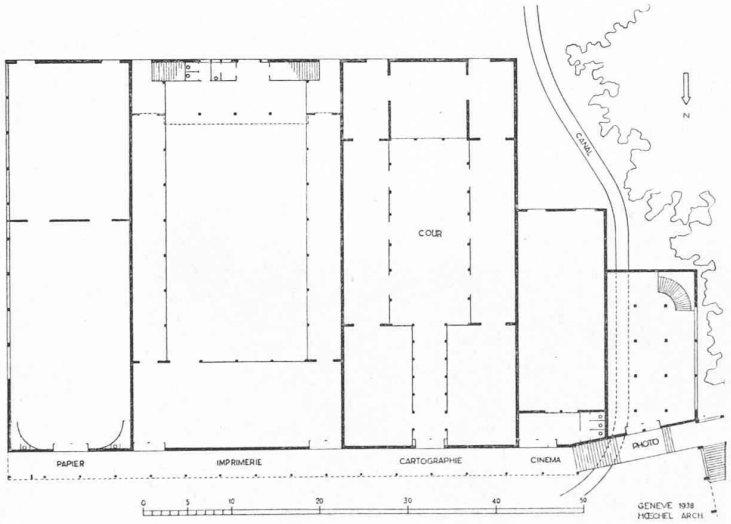

Fig. 7. — La halle des arts graphiques.
Plan. Echelle 1 : 800.

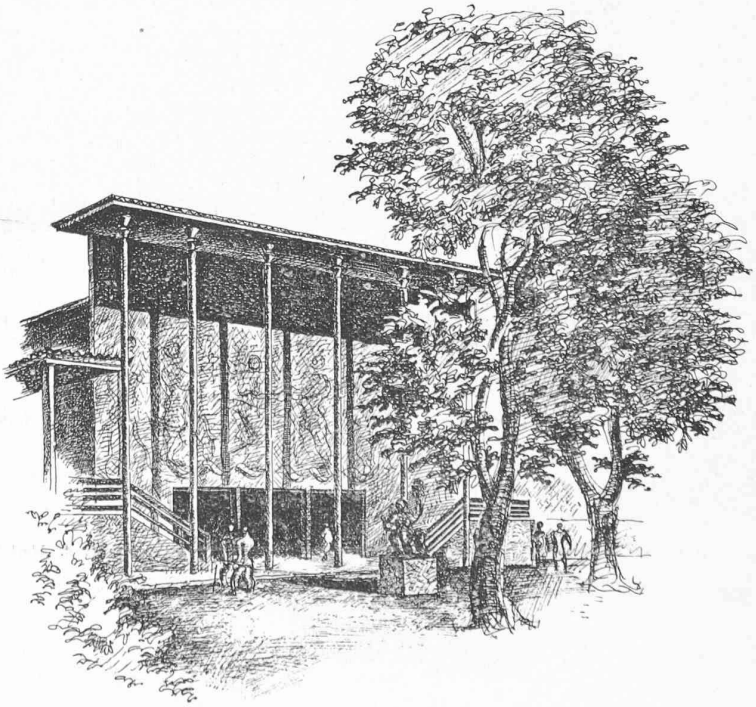

Fig. 8. — Le théâtre de l'Exposition. Façade de l'entrée.
M. *Ch. Thévenaz*, architecte, à Lausanne.

Le théâtre de M. Ch. Thévenaz est d'une conception toute nouvelle. Il est, en effet, à double face. D'un côté, la salle, très simple, de 400 places, de l'autre côté, des gradins en plein air. Le spectacle aura lieu, dans la règle, en plein air. La salle ne sera utilisée qu'en cas de mauvais temps. Il a donc fallu étudier la scène tout spécialement, de façon à permettre cette volte-face. Il a fallu créer deux fosses d'orchestre, deux trous de souffleur et deux loges d'électricien. Par contre, les herses, les portants et, d'une manière générale, les décors, évidemment très simples, serviront dans l'un et l'autre cas. Une porte coulissante fermera la scène du côté gradins lorsque le spectacle aura lieu dans la salle. Dans l'autre cas, le rideau de velours servira de fond de scène. La forte pente du terrain, situé dans la partie supérieure du parc Belvoir, a conduit à surélever le plateau de scène. Les gradins suivent sensiblement la pente du terrain. L'accès à la salle se fait par des escaliers à droite et à gauche de la façade. Et, le rez-de-chaussée ainsi ménagé sous la salle abritera, outre les caisses, vestiaires et toilettes du théâtre une exposition permanente de maquettes intéressant l'art et l'histoire du théâtre en Suisse.

Quant à la façade, œuvre marquante de l'Exposition, elle se compose d'un élégant portique se détachant sur l'écran d'un grand mur nu. La décoration de ce mur a fait l'objet, récemment, d'un concours entre les artistes romands. Elle sera confiée au Lausannois Gæng. Et la salle elle-même sera décorée par un groupe d'élèves de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué, de Lausanne.

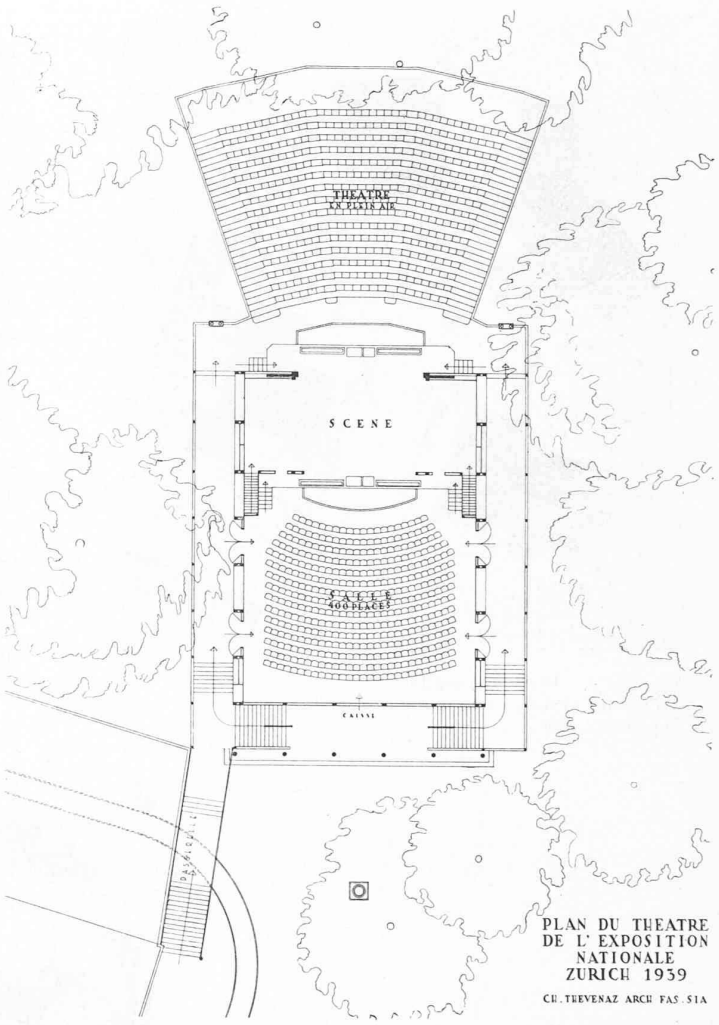

Fig. 9. — Plan du Théâtre de l'Exposition. Echelle 1 : 500.

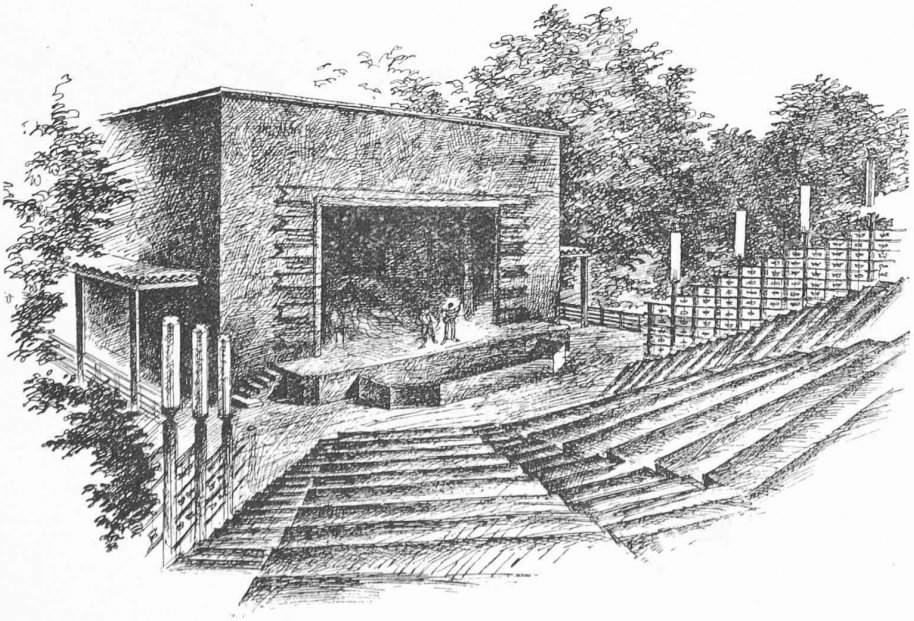

Fig. 10. — Le Théâtre en plein air.

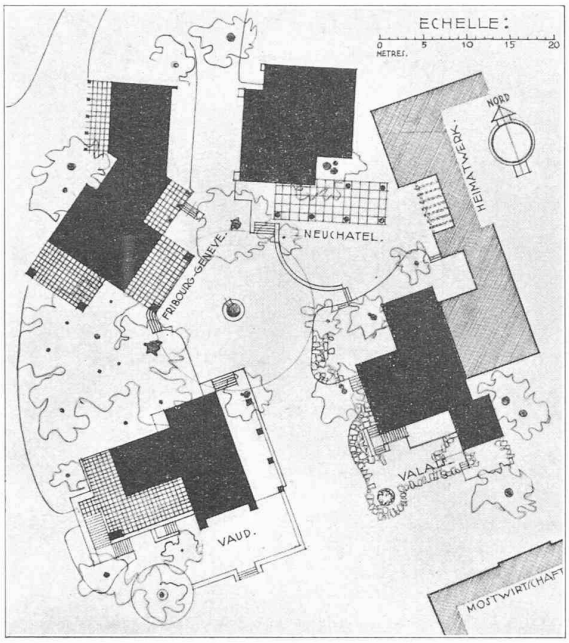

Fig. 11. — Plan d'ensemble des quatre «Pintes» romandes. Echelle 1 : 800.

Il faut maintenant se hisser dans le téléférique qui nous fait passer sur la rive droite du lac, longer encore les bâtiments consacrés à l'agriculture, à la culture maraîchère et à la viticulture, avant d'arriver dans les frondaisons du Zurichhorn. C'est là, sous les arbres du parc, qu'il s'est agi pour nous de créer une ambiance aussi romande que possible.

Le problème qui se posait était simple en apparence, assez délicat en y regardant de plus près. Entre l'écueil du pittoresque et celui d'un caractère standard insuffisamment régional, il était malaisé de trouver le juste milieu. On jugera, l'an prochain, si nous y sommes parvenus.

La «Pinte fribourgeoise» n'a qu'un rez-de-chaussée. Le vide de la salle est disposé de manière à créer des coins discrets et variés, en particulier une salle réservée aux crus genevois et aux mousseux. Les abris couverts sont répartis sur trois faces, de manière à éviter les aspects morts. Cette solution rendra très vivant ce pavillon qui promet d'être charmant bien que le budget en soit moins important que celui des trois autres.

Fig. 12. — La «Pinte fribourgeoise». Façade ouest. Echelle 1 : 300.
M. *P. Lavenex*, architecte, à Lausanne.

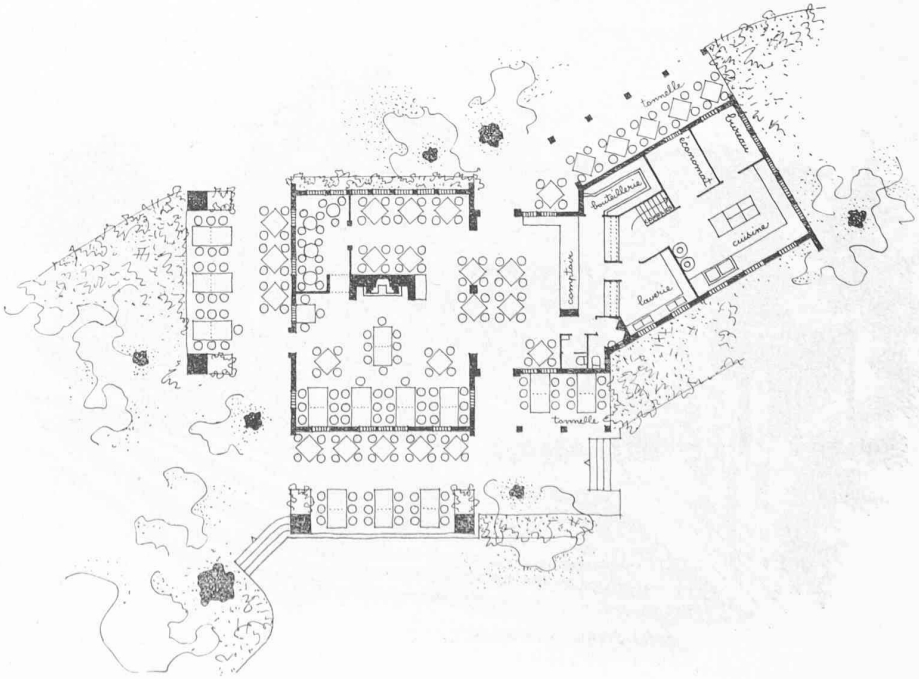

Fig. 13. — La «Pinte fribourgeoise». Plan. Echelle 1 : 300.

La « Cave vaudoise » comporte, au rez-de-chaussée, une grande et haute salle. A un mètre en contrebas de celle-ci se trouve une authentique cave avec ses tonneaux où l'on pourra déguster au « guillon ». Au premier étage, une large galerie ouverte et, plus intime, le restaurant.

A l'extérieur, un portique et, en avant de la grande terrasse, une tonnelle à laquelle un arbre existant a servi ingénieusement de prétexte.

* * *

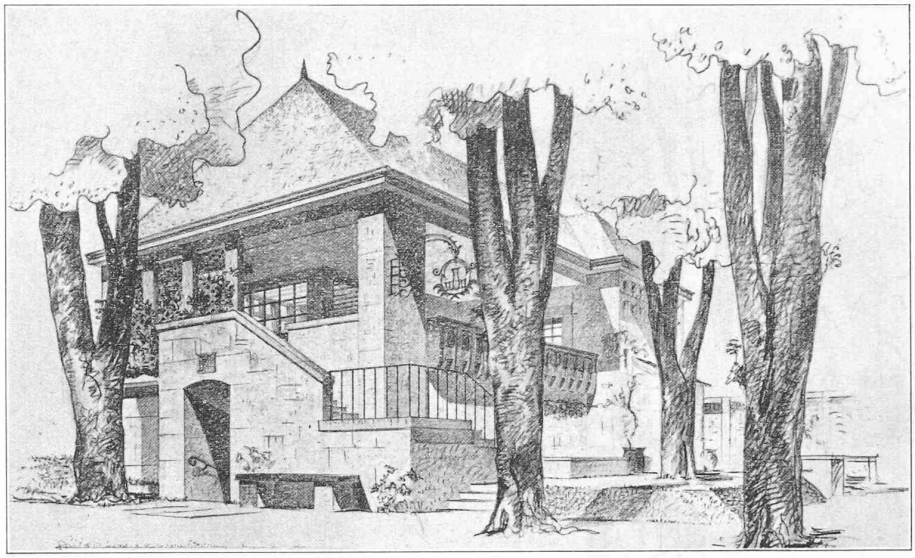

Fig. 14. — La « Cave vaudoise ». M. *P. Lavenex*, architecte, à Lausanne.

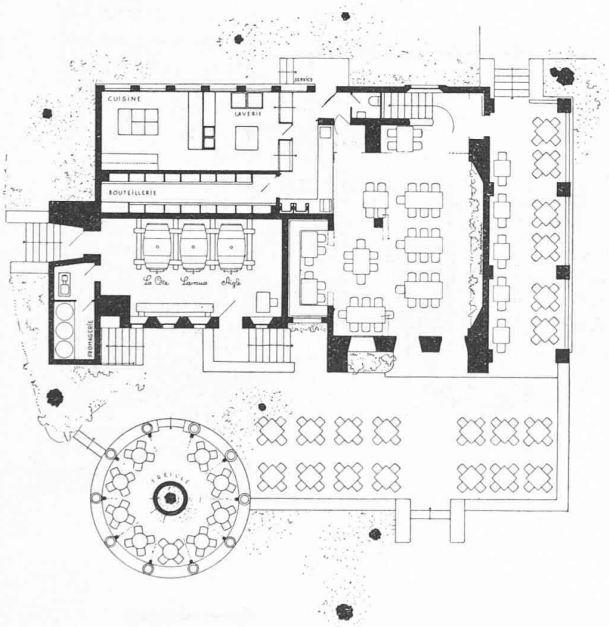

Fig. 15. — La « Cave vaudoise ». Plan du rez-de-chaussée. Echelle 1 : 300.

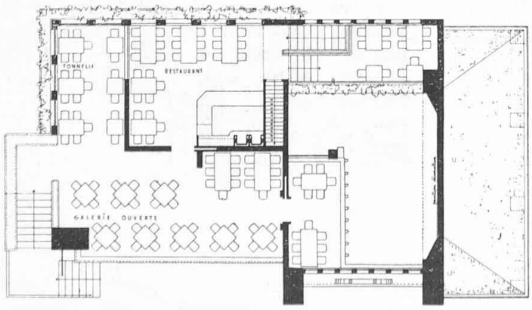

Fig. 16. — La « Cave vaudoise ». Plan de l'étage. Echelle 1 : 300.

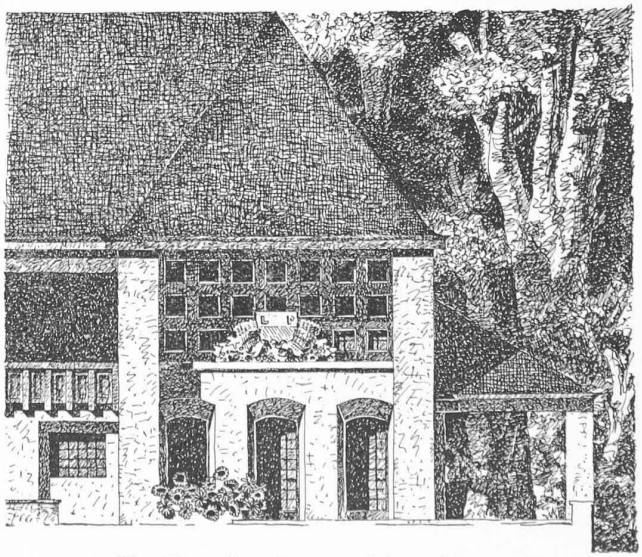

Fig. 17. — La « Cave vaudoise ». L'entrée. Echelle 1 : 150.

Fig. 18. — La « Pinte valaisanne ».
M. J.-P. *Vouga*, architecte, à Pully-Lausanne.

La « Pinte valaisanne », ou « Walliserstübli », est bâtie sur plusieurs niveaux, pour tirer parti d'une légère dénivellation du terrain, mais aussi pour donner un peu de vraisemblance au décor. C'est ainsi que les services sont placés à mi-hauteur entre le « carnotzet » et la grande salle, desservant chaque niveau par l'intermédiaire de quelques marches. Dans le vide de la toiture il a encore été possible de créer une galerie surplombant la salle. Un balcon longe la façade sud, au bout duquel sera placé un mazot du Val d'Hérens transporté à Zurich et remonté sur place.

Le jardin, tout dallé, sert, lui aussi, à compléter l'illusion.

Fig. 19. — La « Pinte valaisanne ». Plan du rez-de-chaussée.
Echelle 1 : 300.

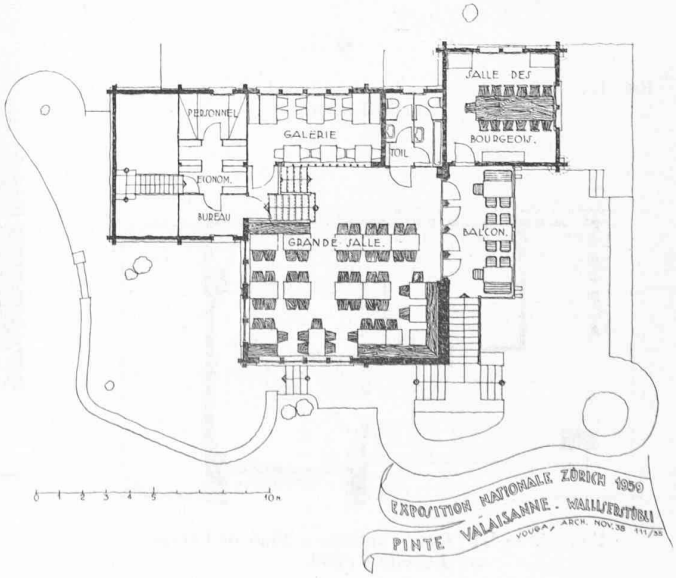

Fig. 20. — La « Pinte valaisanne ». Plan de l'étage.
Echelle 1 : 300.

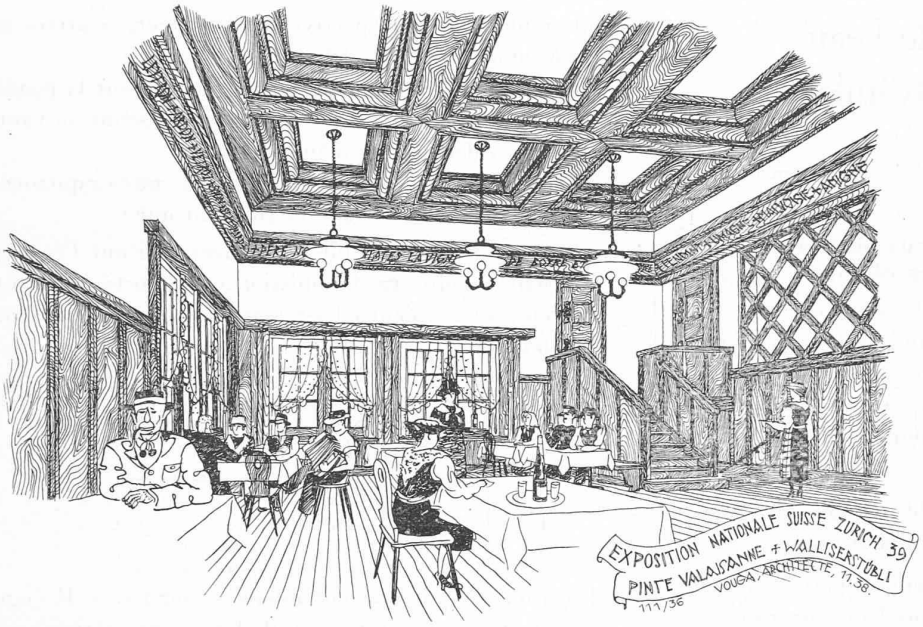

Fig. 21. — L'intérieur de la « Pinte valaisanne ».

Fig. 22. — La salle du restaurant neuchâtelois.

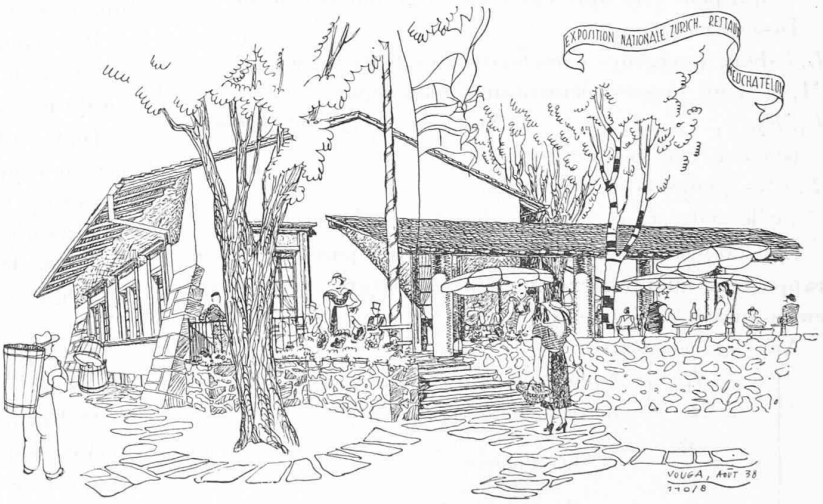

Fig. 23. — Le Restaurant neuchâtelois.
M. *J.-P. Vouga*, architecte, à Pully-Lausanne.

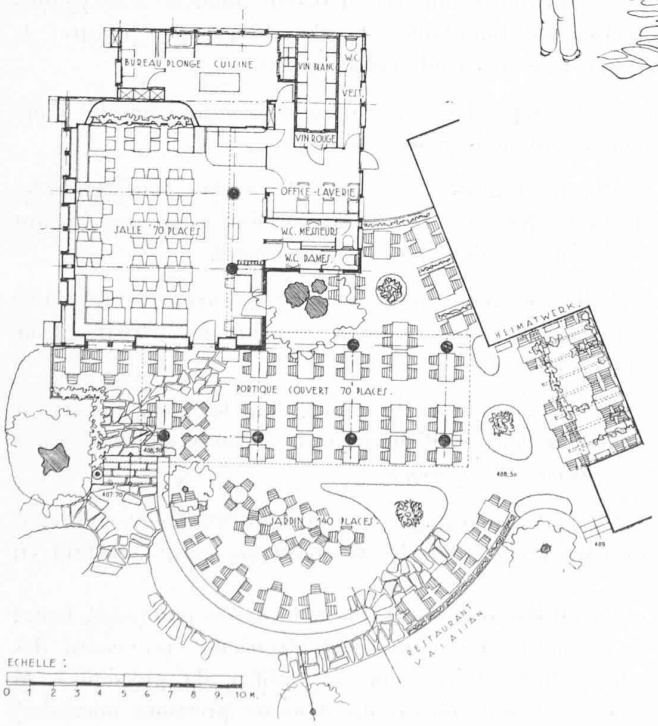

Fig. 24. — Plan du restaurant neuchâtelois.

Le Restaurant neuchâtelois est construit dans la partie la plus touffue du parc. Les arbres existants, ici surtout, ont guidé la composition. Le bâtiment ne comprend qu'une seule salle, rectangulaire, longée, sur deux côtés, par les services. La partie jardin est assez importante. Un portique, abrité par un auvent, sert de fond à une terrasse arrondie limitée d'autre part par le mur du pavillon du « Heimatwerk».

Des plantes grimpantes et des pergolas tenteront de donner à ce jardin un peu de couleur locale.

Ajoutons que tous ces restaurants, à part le fribourgeois, sont construits en charpente sur laquelle est cloué un treillage en « Rabitz-Idéal » servant de support au crépissage. Les diverses couvertures sont, dans la règle, à l'image des architectures régionales.